

# Cahier des Charges du Label "Nourriture Citoyenne"

## Aménagement de la ferme et organisation des cultures

Interdit	Obligatoire	Recommandé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monoculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversifier les cultures pour garantir la biodiversité</li> <li>• Laisser 8 mètres entre les voisins qui pratiquent une agriculture conventionnelle</li> <li>• Planter une haie de séparation</li> <li>• Planter des cultures associables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Creuser un faussé de drainage entre la ferme et les voisins en agriculture conventionnelle et y planter des plantes phyto-épuratrices</li> <li>• Planter des légumes et fruits de saison</li> <li>• Echelonner les semis</li> </ul>

## Sol et fertilisation

Interdit	Obligatoire	Recommandé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détruire le couvert végétal</li> <li>• Labour profond et retournement du sol</li> <li>• Labourer dans le sens de la pente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'engager à ne pas labourer à plus de 10 cm de profondeurs</li> <li>• Renforcement de la matière organique dans le sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remuer le sol superficiellement sans détruire sa structure</li> <li>• Couvrir le sol avec de la matière organique ou un couvert végétal pour maintenir l'humidité et prévenir son érosion</li> <li>• Réduire l'utilisation de la machinerie lourde pour éviter le tassement / compactage du sol</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des techniques de conservation de l'eau et des sols</li> <li>Arrêter le labour</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation d'engrais chimiques de synthèse</li> <li>Fumier d'animaux élevés en batterie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transition vers la fertilisation organique animale ou végétale d'une origine traçable</li> <li>Rotation des cultures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation d'engrais verts vivants (arbustes et légumineuses fixateurs d'azote)</li> <li>Utilisation des purins naturels selon le besoin du sol et de la plante</li> </ul>

\* : Le labour peut être autorisé dans des cas exceptionnels, comme l'infestation du terrain par une plante envahissante qui ne peut être éradiquée que par le labour.

\*\* : Il est possible d'utiliser certains amendements naturels autorisés en agriculture biologique dans certains cas et avec justification (voir annexe)

### Choix des semences et arbres dans la ferme

Interdit	Obligatoire	Recommandé
<ul style="list-style-type: none"> <li>Semences génétiquement modifiées</li> <li>Les variétés à origine inconnue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choisir des semences et arbres adaptés au climat, au sol et aux ressources en eau disponibles localement</li> <li>Utilisation de variétés paysannes ou en provenance du réseau des multiplicateurs de ATP</li> <li>Il est possible d'utiliser les semences et plants standards, reproductibles dans le cas de la non-disponibilité d'une variété paysannes chez le réseau des multiplicateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tendre vers l'autosuffisante en terme de semences aux niveau de ferme</li> <li>Se passer des variétés hybrides [F1] dans un horizon de 3 ans ou dès que des variétés paysannes sont disponibles dans le réseau des multiplicateurs de l'association en quantité suffisante</li> </ul>

## Irrigation

Interdit	Obligatoire	Recommandé
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des eaux usées ( eaux des rejets de l'ONAS) pour l'irrigation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bien choisir les heures d'irrigation</li> <li>Intensifier le couvert végétal pour éviter l'évaporation</li> <li>Utiliser les techniques de conservation eau et sol (CES)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'irrigation localisée</li> <li>Eviter l'usage des eau à haute salinité pour l'irrigation</li> <li>Aménager une infrastructure pour la collecte des eaux pluviales</li> </ul>

## Lutte contre les ravageurs

Interdit	Obligatoire	Recommandé
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des intrants chimiques de synthèse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de méthodes de prévention par l'association des cultures</li> <li>Utilisation de méthodes naturelles de lutte antiparasitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de purins naturel préparés à la ferme (ortie, ail, thym...- voir annexe)</li> <li>Planter des espèces d'arbres, de plantes mellifères attractives des insectes utiles</li> </ul>

\*: Il est possible d'utiliser certains intrants naturels autorisés en agriculture biologique dans certains cas et avec justification (voir annexe)

## Gestion des déchets à la ferme

Interdit	Obligatoire	Recommandé

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déverser des déchets animaux (cadavres/peaux...) dans les oueds ou environs de la ferme</li> <li>• Brûler ou éliminer les déchets inorganiques ou plastiques dans la nature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les déchets organiques en les utilisant pour produire du compost, recouvrir le sol ou comme aliment pour bétail.</li> <li>• Trier les déchets non-organique et les recycler ou les confier aux collecteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un espace de phyto-épuration des eaux usées grises domestiques</li> </ul>
---	--	--

### Vente et prix

	<b>Interdit</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>Recommandé</b>
<b>Prix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendre à des prix exorbitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des prix juste pour l'agriculteur et à la portée du consommateur sur la base des coûts</li> </ul>	
<b>Distribution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendre exclusivement la récolte aux intermédiaires</li> <li>• Vente exclusive des produits à l'export</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 50% des produits de la ferme doivent être vendus dans des circuits courts et localement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eviter les circuits de distributions longs.</li> </ul>
<b>Emballage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de boîtiers en plastique à usage unique et non biodégradable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisez des méthodes d'emballage biodégradables ou réutilisables</li> </ul>	

### Conditions de travail à la ferme

<b>Interdit</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>Recommandé</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discrimination dans les salaires des travailleurs (sur la base du genre, de la couleur, de la nationalité...)</li> <li>• Travail des enfants mineurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un kit pharmaceutique et de soins de base à la ferme</li> <li>• Égalité de rémunération entre travailleurs et travailleuses pour le même travail effectué.</li> <li>• Garantir un salaire décent, équivalent ou supérieur au salaire minimum garanti par l'Etat.</li> <li>• Assurer un transport décent ou pourvoir les moyens aux travailleurs pour en faire usage</li> <li>• S'assurer que le travailleur dispose d'une couverture sociale ou lui fournir les ressources pour s'enregistrer à la CNSS.</li> <li>• Former les travailleurs aux méthodes agricoles environnementales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer un contrat de travail avec les ouvriers de la ferme</li> </ul>
--	--	--

\* : Certains travailleurs refusent de s'inscrire à la sécurité sociale pour bénéficier de la carte de soins gratuits, ou pour continuer à bénéficier de la couverture santé avec le conjoint. L'agriculteur doit demander aux ouvriers et reporter ceci dans l'enquête.

\*\* : En cas de refus du travailleur de signer un contrat de travail, l'agriculteur s'engage à couvrir les dépenses de santé liées aux accidents du travail.